

Les habitants, acteurs et co-créateurs
du village durable

LIVRET DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

Volonne participatif



MAIRIE
DE

VOLONNE



LA PARTICIPATION CITOYENNE SELON LES VOLONNAIS

C'est donner la parole aux citoyens auprès des élus mais aussi entre eux. Ça crée du lien social intergénérationnel !

Première adjointe à la mairie de Volonne

Quand on s'attache à la relation et la sociabilité, on peut mobiliser la solidarité !

Présidente de l'association La Vieille Pierre

Elle contribue à la remontée d'idées nouvelles.

Conseiller municipal à la mairie de Volonne

C'est une dynamique et une mise en valeur des actions de chacun

Adjointe à la mairie de Volonne

La participation permet des échanges de "points de vue" et un brassage socio-culturel.

Président de l'association La Fabriquerie

Du lien, de l'envie, des projets ! Voilà ce qui contribue à nourrir la convivialité

Référente du collectif La Gratuiterie

Les différences de chacun font la richesse de tous

Coordinatrice LPO-PACA

La participation citoyenne est une ouverture vers l'autre où chacun peut exprimer ses idées, ses envies sur et pour sa ville en vue d'une amélioration sur divers plans.

Créatrice d'une boîte aux livres

Comité de rédaction :

Valy Fauvernier, Inès Savi, Lilou Nache, Émeline Hatt, Séverine Bonnin-Oliveira, Marie-Anne Muller, Jean-François Popielski et Sandrine Cosserrat

© Photos :

Mathilde Stoclin-Brazy, Inès Savi, Lilou Nache, l'ensemble de l'équipe municipale, Jean-Marie Plume, Captur'Alp, Télévision Loire 7, Association SEED.

TABLE DES MATIÈRES



**QU'EST-CE QUE
L'IMPLICATION CITOYENNE ?**

3



**QU'EST-CE QU'UN VILLAGE
PARTICIPATIF ?**

6



**COMMENT CELA PREND-IL
VIE À VOLONNE ?**

7



**BOÎTE À OUTILS : MONTER UN
PROJET CITOYEN À VOLONNE**

11



**QUEL FUTUR POUR
VOLONNE ?**

17

QU'EST-CE QUE L'IMPLICATION CITOYENNE ?



Individuelle ou collective, l'implication peut aller d'une simple participation sur un projet à une prise d'initiatives encourageant la vie de son territoire.



J'ai un projet que je souhaite mettre en place dans mon village. Je fais appel à la mairie. Je suis dans une démarche ascendante



S'IMPLIQUER EN TANT QU'HABITANT



La démarche "ascendante"

Lorsque les habitants sont à l'initiative du projet de manière spontanée, ils sont dans une démarche ascendante qui peut être organisée (sous forme d'associations, de collectifs) ou spontanée (initiatives citoyennes ponctuelles).



En tant que citoyen, c'est se réapproprier des questions sociales, environnementales, culturelles, démocratiques ou encore politiques, habituellement gérées par les acteurs institutionnels (mairies, collectivités...).



C'est transformer et améliorer un milieu ou faire entendre sa voix sur des sujets non satisfaisants par des engagements qui s'inscrivent dans la durée



En tant qu'élus, j'associe les citoyens pour qu'ils deviennent décideurs et acteurs. Je suis dans une démarche descendante

IMPLIQUER LES CITOYENS, UN PORTAGE DES RESPONSABILITÉS PUBLICS



La démarche "Descendante"

Lorsque l'implication citoyenne est encouragée par les pouvoirs publics, on parle d'une démarche descendante : ils peuvent choisir le degré d'implication des citoyens pour répondre au mieux à leurs projets.

La participation citoyenne peut être encouragée par les pouvoirs publics considérant que les habitants disposent de compétences à partager en tant qu'acteurs et usagers d'un territoire.



C'est inclure les citoyens dans la redéfinition de nouvelles pratiques locales de leur espace et/ ou dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques.

Les pouvoirs publics peuvent solliciter à différents degrés les citoyens allant de la simple concertation à l'autogestion d'un projet territorial.



En retour, la collectivité peut elle aussi être sollicitée par les citoyens sur des questions locales de leur espace.



LES NIVEAUX DE LA PARTICIPATION



Le niveau de participation sert à définir le degré de pouvoir donné aux habitants et autorités compétentes dans la réalisation d'un projet territorial. Il est possible d'identifier plusieurs niveaux de participation :

(+) de participation

Autogestion
Autopromotion

Les citoyens prennent des décisions en toute autonomie sur la stratégie, le contenu et la gestion du projet.

Co-décision

La collectivité et ses habitants collaborent sur un pied d'égalité pour aboutir à une décision finale.

Co-production
Co-construction

Une pluralité d'acteurs est impliquée et collabore ensemble pour élaborer et mettre en œuvre ensemble des projets.

Concertation

La collectivité fait dialoguer différents acteurs autour d'un projet, d'une problématique ou d'un objectif et tient compte de leurs échanges dans la décision finale.

Consultation

La collectivité recueille la parole citoyenne pour identifier ses besoins afin d'éclairer la décision et d'enrichir un projet initial.

Information

La collectivité informe les citoyens permettant de lever les malentendus et les incompréhensions tout en les sensibilisant sur les problématiques relevant des politiques publiques

(-) de participation

Différents niveaux participatifs à distinguer
Source : Attitudes Urbaines, ADEME 2016, Nache & Savi 2021

DES EXEMPLES SELON LE DEGRÉ DE PARTICIPATION

Plusieurs communes ont engagé, en collaborant avec leurs habitants ou en leur laissant la parole, des démarches participatives. Un exemple est proposé pour illustrer chaque degré de participation.



La Cantine Participative à Saint Etienne par l'association "Cantine Participative Saint-Etienne"

La cantine participative, Saint Etienne (42)

Les membres du collectif cuisinent avec les habitants du quartier du Crêt de Roc à Saint-Etienne et offrent un espace de restauration convivial.

Le "forum local", Loos-en-Gohelle (62)

L'ensemble de la population est régulièrement invité à participer à l'élaboration des projets communaux (comités de pilotage) favorisant la co-décision publique.

Le budget participatif, Charleroi (Belgique)

D'un côté, la gestion du budget est entre les mains des habitants et de l'autre la présence de professionnels ou d'élus permet aux habitants d'avoir accès à des savoirs.

Les tables rondes citoyennes, Mézières-lez-Cléry (45)

Habitants et élus de la commune et celles voisines se réunissent en 7 groupes de travail thématiques pour mettre en œuvre les actions définies dans l'Agenda 21.

Les marches exploratoires, Montfort-sur-Meu (35)

Dans le cadre d'un projet d'aménagement, une marche a été organisée avec les habitants et les acteurs de la ville pour relever leurs points de vue sur le territoire.

Les fichiers thématiques, Niort (79)

L'équipe communication de la ville a créé des fichiers thématiques pour transmettre une information personnalisée selon les préoccupations de ses habitants.

QU'EST-CE QU'UN VILLAGE PARTICIPATIF ?



Certaines communes donnent une place aux citoyens dans la réflexion et la construction d'un avenir commun. C'est souvent le cas de communes ayant peu d'habitants et disposant de peu de moyens financiers et d'agents mais dont les élus et les habitants ont envie de s'investir pour leur village.

C'est une démarche qui vise à engendrer la participation pour répondre aux besoins des citoyens afin qu'ils prennent part aux projets politiques et urbains de leur ville.

Grégoire Milot,
enseignant en concertation

C'est redonner confiance au citoyen en la classe politique l'amenant à être décideur de son lieu de vie. Cela passe par une transparence de la part des représentants créant une proximité avec ses habitants.

Etudiants en urbanisme

C'est un engagement neutre et mutuel de la part des élus et des citoyens redonnant du sens à la responsabilité des pouvoirs publics. C'est aussi une communication inter citoyenne permettant de trouver des solutions aux besoins réels de la communauté et d'aboutir à un espace où il fait bon vivre

Porteurs de projet



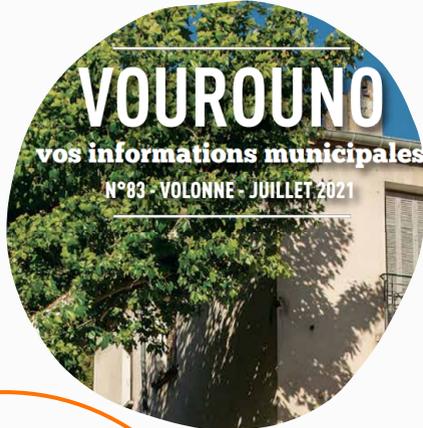
Habitants

Elus

C'est un village où les projets portés par les habitants sont valorisés par la mairie. Ils renforcent le lien social et permettent de s'intégrer à la vie du village. En fait, tous ces projets encouragent les rencontres et participent à la convivialité du lieu de vie.

C'est recréer un espace de confiance entre les habitants et ceux qui les représentent au sein du village. Dans cet espace, la commune change de posture en offrant la possibilité d'expression aux habitants. Par leurs usages, leurs perceptions et leurs ressentis, ils participent à la vie et à l'esthétique de leur village.

COMMENT CELA PREND-IL VIE À VOLONNE ?



L'information

Les outils d'information utilisés :

- Le bulletin municipal
- Les réunions publiques
- Articles dans la presse
- Panneaux d'information
- Visites de chantier
- Communications par courriel électronique



Quelques données

24 associations
localisées sur Volonne

Des projets citoyens
qui émergent



La co-construction

Les outils de co-construction utilisés :

- Ateliers participatifs : des espaces co-créés (maison de santé, parvis de l'école, fresques, jardin partagé) et des connaissances du patrimoine (recensement des arbres remarquables)
- Comités de pilotage : co-construction du livret participatif

La concertation

Les outils de concertation utilisés :

- Tables rondes pour le projet Ecoquartier : relocalisation de certains équipements et dénomination des rues créées dans le cadre du projet
- Questionnaires : évaluation de l'écoquartier, analyse des besoins sociaux et évaluation des besoins d'ouverture pour la poste
- Forum écocitoyen



VOIR PLUS
D'ASSOCIATIONS





Vieille Pierre Volonnaise
Association depuis 1987
Valorisation du patrimoine culturel et naturel

La Fabriquerie
Association depuis 2021
Réalisation de projets communs ou personnels dans divers domaines (bois, métal, impression 3D ...)

Comité des fêtes
Association depuis 1950
Organisation de fêtes, manifestations, distractions et animations

La Gratuiterie
Collectif depuis 2020
Promotion du réemploi et de la réutilisation : collecte et don d'objets.

Une école au village
Association depuis 2012
Organisation de manifestations en coopération avec les écoles par les parents d'élèves

Volonne initiatives
Association depuis 1972
Développement culturel et touristique

Le Poulailier
Collectif depuis 2020
Aménagement d'un coin potager et d'un poulailier dans le Parc Labouerie

VOLONNE, UN VILLAGE PARTICIPATIF EN DEVENIR

Végétalisation des rues

Initiatives individuelles spontanées se développant dans tout le village depuis quelques années
Embellir et décorer le domaine public du centre ancien

Boîte aux livres

Initiatives individuelles spontanées se développant dans tout le village depuis 2017
Mise à disposition de livres

VOIR PLUS
D'INITIATIVES
CITOYENNES



LES PROJETS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI



Le street art



Initiative de la mairie en partenariat avec des artistes de Volonne depuis 2019.

Valorisation du patrimoine pour rendre le village plus attractif et agréable.

Dessin des enfants pour la calade



Initiative de la mairie en 2018.

Aménagement et conception de la place de l'Enfance dans le cadre de l'écoquartier par les enfants de l'école (CM1-CM2).

Centrale photovoltaïque citoyenne sur la restauration scolaire

Initiative du collectif pour une Transition Citoyenne en partenariat avec la coopérative Energ'éthique en 2017. Financement de panneaux photovoltaïques sur le toit de la cantine par certains habitants et la mairie.



Rénovation du chemin de Ronde

Initiative de la mairie en partenariat avec l'association des Vieilles Pierres et l'association pour la participation et l'action régionale (APARE) depuis 2016. Restauration des chemins historiques du village en faisant participer des jeunes pour qu'ils apprennent les techniques anciennes (calade).

Plantation d'arbres fruitiers

Initiative de la mairie en 2018. Sensibilisation des enfants à l'environnement et participation à la valorisation de leur territoire par la décoration et la végétalisation de l'écoquartier.



BOÎTE À OUTILS : MONTER UN PROJET CITOYEN



Vous avez un projet, comment vous y prendre pour le mettre en place ? Le montage d'un projet peut s'envisager de trois manières :

Un projet

Comment le formaliser ?



Une association

Une reconnaissance juridique

Une association est un **contrat** passé entre plusieurs personnes qui décident de **mettre en commun** leurs connaissances ou leurs activités pour réaliser un projet collectif. Elle peut avoir des **activités** qui lui permettent de réaliser des bénéfices mais ces activités doivent servir uniquement à **financer l'objet de l'association**.



Une action solidaire

Aucune reconnaissance juridique

Une action solidaire est inscrite au sein d'une **démarche collective**. Cela suppose à la fois de déterminer quels sont les objectifs de ce groupe, mais aussi de connaître son propre rôle et ses responsabilités au sein de ce groupe. Comme un collectif, ce rassemblement est **informel** mais le projet en commun s'effectue généralement de **manière ponctuelle**.

Un collectif

Aucune reconnaissance juridique

Un collectif est un ensemble de personnes qui se rassemblent de **manière informelle** dans un but commun. Le collectif n'est pas doté de la personnalité juridique car non déclaré en préfecture. Un collectif est donc composé de **membres égaux**, pouvant faire des propositions aux autres membres et pouvant exercer des responsabilités.

1. CRÉER UNE ASSOCIATION



LES ÉTAPES



1

Définir votre projet

- L'emplacement du siège de l'association
- Le but de l'association et son nom
- La gestion avec l'assemblée constitutive (organisation)



2

Constituer votre dossier

- Rédiger les statuts de l'association (règles de direction et d'assemblée générale, règles d'adhésion, etc.) avec son règlement intérieur
- Rédiger le procès-verbal de l'assemblée générale constitutive



3

Déposer votre déclaration en préfecture

- Déclarer l'association à la préfecture ou sous-préfecture dont dépend la commune de votre siège social.



4

Obtenir des financements

- Obtenir un numéro SIRET
- Demander des subventions auprès des différentes collectivités territoriales, auprès des banques, etc.
- Ouvrir un compte en banque alimenté par les adhésions et les subventions.



POUR PLUS
D'INFORMATIONS

1. CRÉER UNE ASSOCIATION



LES DOCUMENTS



Déclarer la création de votre association

Deux possibilités :

- 1 La déclaration en ligne
- 2 La déclaration papier

Vous devez remplir 2 formulaires :

- 1 La déclaration de création d'association (Cerfa)
- 2 La liste des dirigeants

Et y joindre :

- ↳ Une copie des statuts de l'association
- ↳ Une copie du procès-verbal de création d'association (le procès-verbal de l'assemblée générale constitutive).

Après dépôt, si la préfecture accepte votre dossier de création d'association, elle émet un **récépissé officiel** de déclaration, qui contient votre **numéro RNA** (numéro qui commence par un W).

Pour obtenir des financements

Pour en bénéficier, une association doit avoir un **numéro SIRET**. Pour cela, il faut en faire la demande auprès de **l'INSEE**.

CONSEILS D'ACTEURS !



- ↳ Joindre les instances nécessaires (autorités régionales et départementales, la mairie) selon l'impact de votre projet sur le territoire.
- ↳ Contacter le département en charge des associations pour bénéficier de formations sur la gestion d'une association.
- ↳ Si votre association a besoin d'un espace, contacter la mairie qui peut vous aider dans cette recherche.
- ↳ Si votre association doit effectuer des achats pour ses activités, démarcher les banques.
- ↳ Lors de la constitution de votre dossier, veillez à être rigoureux lors de la rédaction des statuts



Fête médiévale organisée par l'association Comité des fêtes en 2019



L'ASSOCIATION LA FABRIQUERIE



PRÉSENTATION

Pourquoi ?

Son président, en pleine reconversion professionnelle dans le domaine de la menuiserie, cherchait des formations courtes permettant d'apprendre directement auprès de professionnels du métier.

Comment ?

Créer un lieu offrant les compétences pratiques sur des machines spécifiques tout en bénéficiant des connaissances de professionnels ou de passionnés.

À SAVOIR...



Place Charles de
Gaulle
04290 VOLONNE



Créé en 2021

N°

9 membres



60 à 80€ pour
l'adhésion



contact@fabriquerie.fr



POUR PLUS
D'INFORMATIONS



Ateliers participatifs - SEED, association française de solidarité locale et internationale.



PRINCIPE



Mise à disposition de tous de matériels et de machines professionnels dans les domaines du bois, du métal, de l'impression 3D ainsi que du « RED » (pour robotique, électronique et domotique).



Ateliers pour connaître les techniques et astuces sur les machines grâce à des tuteurs passionnés (professionnels, retraités, etc.)



CONSEILS D'ACTEURS !



Le plus dur c'est de se faire connaître et d'avoir des membres intéressés par le concept, particulièrement dans un petit village comme Volonne.



Président de l'association La Fabriquerie

L'ASSOCIATION LA VIEILLE PIERRE : CRÉATION D'UN JARDIN PARTAGÉ

PRÉSENTATION

Pourquoi ?

Ce projet permet aux habitants du cœur de village (qui n'ont pas de jardin) de jardiner dans un lieu proche de leurs habitations et d'intégrer de la nature dans le cœur de village. Pour les porteurs de projet, le partage intergénérationnel et la confiance sont des valeurs importantes.

Comment ?

Dans le cadre d'un renouvellement urbain en écoquartier, un espace a été consacré à l'installation d'un jardin partagé. Celui-ci a été ensuite mis à disposition de l'association, ainsi qu'un cabanon, des bacs à compost, des récupérateurs d'eau et quelques outils.



PRINCIPE

- Mise à disposition du terrain et récupération de l'eau de pluie pour irriguer les cultures
- Mutualisation de la production entre les bénévoles malgré la division parcellaire du jardin

À SAVOIR...

 Place de l'Enfance
04290 Volonne

 Créé en 2020

N° 10 bénévoles

 10 € par an

 Accès libre
24h/24h et 7j/7j

 catherine.roux-
baillet@orange.fr



CHIFFRES CLÉS

- 9** Parcelles individuelles
- 1** Parcelle collective
- 2** Bacs à aromates
- 1** Site de compostage collectif composé de 3 types de bacs

2. CONSTITUER UN COLLECTIF



LES ÉTAPES



1

Définir votre projet

- Le but du collectif et son nom
- La gestion et le fonctionnement définis collectivement (règles)
- Le matériel nécessaire à son maintien



2

Proposer votre projet en mairie

- Une fois votre projet défini, les référents du projet peuvent le présenter à l'équipe municipale
- La mairie a le choix d'accepter le projet et de vous aider à le monter.



3

Occuper un lieu

- La mairie peut vous aider à trouver un espace compatible avec votre projet

LES DOCUMENTS



Pour occuper un lieu

- Une convention peut être établie pour l'occupation d'un local
- Tous les membres du collectif indiquent à la mairie leurs coordonnées (nom, adresse, etc)



CONSEILS D'ACTEURS !

“ En se constituant en collectif, ce qui nous a plu c'est qu'il n'y a pas de hiérarchie, tout le monde a sa place. On n'a aucune contrainte administrative pour établir notre projet comme c'est le cas pour une association.



”

Référente du collectif La Gratuiterie

POUR PLUS
D'INFORMATIONS



CRÉATION DU COLLECTIF LA GRATUITERIE

PRÉSENTATION



Pourquoi ?

Face aux problèmes environnementaux (déchets et recyclage), les porteurs de projets ont souhaité favoriser la réutilisation d'objets par l'économie du don. Ce projet est support d'échange entre individus et est un réel vecteur de lien social.



Comment ?

Le projet émerge lors de la journée de la transition citoyenne en 2016. Un collectif de quatre habitants y tient un stand autour de la gratuité et du recyclage.

PRINCIPE



Lieu de dépôt d'objets peu encombrants (petits mobiliers, vaisselles, objets de décoration) permettant à tout un chacun de léguer ou d'obtenir divers articles



Lieu de rencontre où l'on peut boire un café favorisant la solidarité et les liens sociaux entre les citoyens

À SAVOIR...



Place de l'Enfance
04290 Volonne



Créé en 2020

N°

10 membres



Du mardi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h
à 17h



jiceballand@gmail.com
OU
mariech232@gmail.com



POUR PLUS
D'INFORMATIONS



CHIFFRE CLÉ

3000 passages sur la première année

CONSEILS D'ACTEURS !



Même si la mairie a tout de suite adhéré au projet, il a mis du temps à aboutir étant donné la difficulté à trouver un local. On a tout de même continué à y croire, à être motivé et à donner notre énergie pour ce projet.



Référente du collectif La Gratuiterie

3. ORGANISER UNE ACTION SOLIDAIRE



LES ÉTAPES



1

Définir votre projet

- L'objectif de votre action
- Le matériel nécessaire à son instauration
- Les personnes que le projet pourrait intéresser
- La date de l'événement



2

Diffuser l'événement

- Informer la mairie de votre action, elle pourra diffuser l'information pour mobiliser un maximum de personnes



CONSEILS D'ACTEURS !



||

Avec les voisins du quartier, nous avons décidé d'une action en faveur de notre paysage par un ramassage participatif.

En une après-midi nous avons collecté plusieurs sacs de divers déchets.

Ce mode d'action permet avec de simples moyens de porter un changement significatif.

||

Initiateur de l'action solidaire "Ramassage des déchets"

Action solidaire "Ramassage des déchets" par certains habitants de Volonne





FABRICATION DE MASQUES



PRÉSENTATION



Pourquoi ?

La pénurie de masques pendant le confinement en 2020 a poussé les élus à réagir en organisant une action solidaire pour y remédier.

Comment ?

Les élus ont distribué des flyers dans toutes les boîtes aux lettres du village expliquant la situation sanitaire et l'action qu'ils souhaitaient mettre en place. Le but était de solliciter un maximum d'habitants pour aider à la confection des masques.



PRINCIPE



La mairie a mis à disposition une salle pour l'accueil des participants.



Tandis que certains ont prêté ou donné outils et matières (machines à coudre, tables et fers à repasser, tissus, bobines de fil, élastique, rubans et épingles), d'autres se sont portés volontaires pour confectionner les masques.



Quelques personnes ont distribué les masques en mai

À SAVOIR...



Salle prêtée par la mairie



Du 7 avril au 30 avril 2020

N°

- 100 donateurs
- 36 couturier-e-s
- Plus de 20 aidants



manouvolonne@aol.com
OU
sandrine.cosserat@qualian
ce.fr



CONSEILS D'ACTEURS !



”

Cette action a été initiatrice d'un mouvement plus large puisque certains habitants ont fini par se fabriquer eux-mêmes leurs masques et à les donner à leur entourage.

”

Initiatrice de l'action solidaire "fabrication de masques"

BOÎTE À OUTILS : MONTER UN PROJET CITOYEN



Quelle est la forme la plus adaptée selon votre projet ?

Une association

Un collectif citoyen

Une action solidaire

Vie du projet

Long terme

Moyen terme

Ponctuel

Portage

2 personnes minimum

2 personnes minimum

Seule ou à plusieurs

Statut

Juridique

Non juridique

Non juridique

Démarches administratives

Oui

Non

Non



- Assurance
- Financement (adhésions et subventions)
- Compte en banque
- Aide technique et logistique

- Aide technique et logistique

- Aide technique et logistique



CONSEILS D'ACTEURS !



Précisons que l'engagement associatif entraîne une responsabilité juridique envers la collectivité moins libre et plus pesante que la participation à un collectif citoyen.

Présidente de l'association La Vieille Pierre

Un collectif dépend quand même de la municipalité. De ce fait, s'il y a un changement de municipalité, la pérennité du projet se pose.

Référente du collectif La Gratuiterie



Forum des associations en Septembre 2021

OUVERTURE SUR LES POSSIBLES...



Sandrine Cosserat
Maire de Volonne

|| Notre ambition pour Volonne c'est tenter, dans les années à venir, de passer à l'étape supérieure de la participation. C'est aller au-delà de la co-décision. C'est parfois déjà le cas mais ce ne sont que quelques "briques" de co-décision.



CE QU'IL RESTE À METTRE EN PLACE



- Végétalisation participative des rues à poursuivre
- Balades à la découverte de la biodiversité et du paysage
- Une plateforme numérique intercommunale
- Un plateau de coworking (associations, collectifs, etc.)

LES ÉVÉNEMENTS RÉCURRENTS DE PARTICIPATION CITOYENNE



- **Septembre :** Forum des associations le premier week-end
- **Octobre :** L'accueil des Volonnais et Volonne en fleurs au début du mois
- **Avril - Mai :** Forum écocitoyen
- **Juin - Juillet :** Chantier APARE et moments de convivialité en période estivale

POUR PLUS
D'ACTUALITÉ



Pourquoi ce livret sur la participation citoyenne ?

La construction de ce livret sur la participation citoyenne s'inscrit dans le cadre du programme de recherche Popsu-Territoires « Petites villes et campagnes au cœur d'un nouveau récit territorial ».

Avec qui ?

Ce travail a été engagé et co-construit avec l'aide des habitants, des porteurs de projets et des élus de la commune de Volonne ainsi qu'avec le Laboratoire Interdisciplinaire Environnement Urbanisme (LIEU) rattaché à l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional d'Aix-en-Provence.

Son objectif ?

Ce livret a pour objectif d'exposer les démarches pour monter un projet citoyen et de présenter quelques exemples d'initiatives ayant déjà été menées sur le village de Volonne. Il a aussi pour ambition d'inciter les citoyens à exprimer leurs idées de projets et leurs envies pour améliorer leur cadre de vie.

**Alors, vous avez une idée de projet ?
N'hésitez pas à le proposer !**



Par téléphone au 04 92 64 07 57

Ou par mail à l'adresse mairie.volonne@mairie-volonne.eu

Nous tenons à remercier le programme POPSU-Territoires et le Laboratoire Interdisciplinaire Environnement Urbanisme de l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional d'Aix-en-Provence et tout particulièrement Émeline Hatt et Séverine Bonnin-Oliveira pour leur recherche et leur engagement.

Nous souhaitons également remercier Inès Savi et Lilou Nache pour leur excellent travail d'investigation, leur enthousiasme et leurs disponibilités.

Et un grand merci à Valy Fauvernier pour son expertise technique, sa réactivité, ses conseils et son sens du travail en équipe.

Un merci aux associations, collectifs et les initiatives citoyennes pour leur implication dans la conception de ce livret et leur engagement pour améliorer la qualité de vie des citoyens.